

« Les médecins doivent y aller de leur poche »

Subsides insuffisants, opacité, inégalité de traitement, retard de paiements. Les critiques fusent au poste médical de garde (PMG) de Braives. Rencontre.

● **Caroline FIXELLES**

Elles étaient trois. Trois médecins généralistes en Hesbaye liégeoise à vouloir dénoncer.

Françoise Gerard, Cécile Dejardin et Annick Compes ont leur propre cabinet. Mais le week-end, elles reçoivent les patients au poste médical de garde, à Braives.

Dans les locaux, tout est neuf. Le poste, qui couvre désormais huit communes, est le résultat d'une extension du poste de Vinalmont à la zone de Hannut en 2016.

Sur les visages des trois médecins, révolte et résignation. Tout juste l'once d'un soulagement. Le poste a enfin reçu ses subsides 2018. « Mais seulement une partie de ce qui avait été demandé », soupire le docteur Gérard, aussi trésorière.

Durant plus d'un an, le poste a dû fonctionner avec les subsides d'avant la fusion. « Alors que nous

couvrons maintenant une population et un territoire bien plus grands (de 38 à 57 000 habitants) », décrit Cécile Dejardin. En 2016, le PMG de Braives avait demandé 14 000 € en plus, soit un subside de 130 000 € au lieu des 116 000 € précédents.

Il vient de recevoir 122 000 €, sans explication. Une voiture et un chauffeur avaient aussi été demandés pour assurer les trajets de nuit en toute sécurité. Refusé.

Indignées, les trois médecins renvoient au gel opéré par la ministre de la Santé en octobre 2015.

« Maggie De Block a décidé de geler le budget des PMG et les nouveaux dossiers, le temps d'un audit. La ministre était persuadée que les PMG wallons dépensaient plus que les flamands. L'audit a démontré que c'était faux. »

Depuis, plus rien ou presque. Or, sur le terrain, l'absence de moyens se fait ressentir : demande d'aide aux communes, pas d'ouverture du poste le vendredi soir. « La nuit, nous doublons la garde puisque nous n'avons pas de chauffeur. Ce qui coûte cher à l'Inami car il doit payer les honoraires de disponibilité en double. »

« Nous sommes des "binamé" »

Et pour les patients ? Pas de répercussions pour l'instant : « Nous sommes des "binamé" nous ! Et Maggie De Block joue là dessus. Elle sait que quels que soient les moyens, nous continuerons à soigner nos patients. »

Le poste de Braives dénonce un étranglement budgétaire et un retard récurrent dans les subsides.

Pour les obtenir, les postes doivent signer une convention en début d'année. « Mais ces conventions arrivent en retard. Or, les subsides ne viennent que trois mois après, dit Annick Compes. Pendant trois mois, nous fonctionnons sur fonds propres : nous avons des salaires à payer, etc. »

La situation fut pire cette année. « La convention est toujours plus exigeante, dit Cécile Dejardin. Cette année, les postes wallons se sont rebellés. On nous parlait de programme informatique, de données de fréquentation... Le problème, c'est que si on modifie une virgule de la convention, notre dossier est bloqué. Et comme ils

savent qu'on a besoin de cet argent. C'est du chantage financier ! »

250 euros par an, de leur poche

Face à ces retards et des subsides jugés insuffisants, les médecins du PMG de Braives doivent mettre la main à la poche. « Les cotisations que nous versons à notre Cercle (250 €/an), et que nous avons dû augmenter, financent le poste », s'offusquent les médecins. « À Hannut, je payais 25 €/an », réagit Annick Compes. « Vous avez déjà vu un ouvrier qui paie pour aller travailler vous ? », demande Cécile Dejardin qui souligne que dans d'autres

PMG, les contributions sont plus élevées. « Si je peux donner du Primeran à un patient qui vomit, c'est parce que je l'ai acheté moi, au prix plein », ajoute Annick Compes.

En 2017, les médecins ont en outre investi 20 000 € de fonds propres pour aménager leur poste de garde. Ils n'ont pas été remboursés. Les trois médecins tirent la sonnette d'alarme : « si la situation n'évolue pas, des postes ont prévenu : ils devront fermer. C'est dommage car c'est un vrai confort de travail. Notre nombre de gardes a été divisé par deux ! Mais le jour où les caisses sont vides... » ■

« Pas de modèle imposé d'en haut »

« Intenable », « travail de terrain malmené » : les représentants des médecins généralistes ne sont pas tendres quand ils décrivent la situation des PMG.

« Vous mettez le doigt sur un malaise général », répond ^{de} Guy Delrée, président de la Fédération des associations de généralistes wallons. Dans ce dossier, les problèmes sont multiples, dit-il. À commencer par le versement des subsides. *« Quand ils reçoivent la convention, les PMG n'ont pas d'autre choix que de signer. C'est un abus de dominance. »* Or, les con-
« Que des médecins doivent boucher les trous, c'est inconcevable ! »

ditions de la convention posent parfois question : *« comme y inscrire que les PMG s'engagent à soutenir les initiatives de la ministre... »*

De manière générale, le contrôle des dépenses des PMG est de plus en plus strict, observe Guy Delrée.

« Il y a un tel niveau d'exigence : si un médecin achète du liquide lave-glace pour la voiture du PMG, ce n'est pas remboursé. Sauf si un garagiste le facture ! Ce qui est au final plus cher. Il y a des refus aujourd'hui qui ne sont même pas liés à des abus. » Guy Delrée parle d'un dossier déposé pour ouvrir des PMG en semaine. *« Cela crée des frais de personnel mais aussi de l'emploi. On répond à une demande publique, c'est refusé. »*

Dossiers bloqués

Depuis le gel de 2015, il y a du retard dans les reconnaissances de PMG. *« Des projets ont été introduits dans le Condroz. Refusés. Sans dire pourquoi »,* s'étonne Guy Delrée.

Des dossiers bloqués alors que le budget des PMG, 20-25 millions € pour le pays, n'est pas totalement

dépensé, pointe Guy Delrée. *« Que des médecins soient du coup amenés à boucher les trous est inconcevable ! »*

Mais pourquoi ces dossiers sont-ils bloqués ? *« Dans toute mesure de ce gouvernement, il y a un souci d'économie, estime Paul De Munck, président du Groupement belge des omnipraticiens, principal syndicat des médecins généralistes francophones. On peut faire des économies mais pour eux, c'est un dogme. »*

Le GBO plaide à ce propos pour plus d'équité entre postes et entre communautés : *« la Wallonie a de l'avance, en termes de population et superficie desservies (92 %, 34 PMG). On peut craindre que les investissements partent à présent vers le nord (50 % desservis) alors que des demandes francophones de longue date, comme financer la semaine, ne sont pas satisfaites. »* Et Guy Delrée

d'ajouter : *« peut-être que Maggie De Block ne veut pas que la Wallonie évolue plus vite que la Flandre ? »*

En parallèle, les médecins notent une « mainmise » de la ministre. Un groupe de travail traitait les dossiers PMG. *« La ministre a décidé récemment de le dissoudre au profit d'un comité piloté par des hauts responsables de l'Inami, du SPF... sans les médecins. Les dossiers pourront être encore plus facilement bloqués ! »*

Maggie De Block, qui n'a pas souhaité nous faire de commentaires sur le dossier, a une idée précise de l'avenir des PMG, dit par ailleurs le GBO : intégrer le plus possible PMG et urgences, établir des réseaux, standardiser les budgets...

Les médecins ne sont pas opposés à une harmonisation mais *« on ne veut pas d'un modèle imposé d'en haut. Écoutons le terrain ! »*. ■ **Ca.f.**

« L'avenir de la profession »

Christophe Lacroix, sénateur PS, a décidé d'interpeller la ministre de la Santé sur les postes médicaux de garde (PMG) sous pression, dit-il.

Ayant participé à l'inauguration du poste de Braives – il est bourgmestre de Wanze –, Christophe Lacroix a eu vent des difficultés rencontrées par le PMG et qui ne seraient pas le seul fait de cette infrastructure.

« *Problème de reconnaissance, difficultés budgétaires, retards dans l'octroi des subsides... C'est interpellant. D'autant que les conséquences sur le terrain sont grandes* », note le sénateur pour qui les postes de garde sont le premier point d'ac-

cès à la médecine de proximité et une part de l'avenir du métier.

Zones en pénurie

« *Il y a de moins en moins de médecins généralistes, indique-t-il. Il y a, en outre, une féminisation de la profession. Les priorités ont changé. Les médecins*

ne veulent plus travailler nuit et jour. Avec un PMG, on mutualise les gardes, on a plus de matériel sur place, etc. » Selon le sénateur PS, les PMG ont un rôle important : ils peuvent capter de jeunes médecins dans des zones rurales en pénurie. « *Si on ne soutient pas ces PMG, les jeunes médecins vont aller vers les centres urbains. Or, il y a une désertion des communes rurales où l'accès à l'hôpital n'est pas aisé.* »

Selon certains échos, on ralentirait volontairement l'examen de dossiers. « *Le blocage des postes est contre-productif*, dit Christophe Lacroix. *Il va drainer plus de patients vers les urgences surchargées pour des problèmes relevant de la médecine générale et qui vont coûter plus cher à la sécu car plus d'exams inutiles seront prescrits.* »

Il y aurait, toujours selon des échos, une utilisation différente des crédits entre le nord et le sud, pointe Christophe Lacroix. Pour démentir ce soupçon, le sénateur a notamment demandé à la ministre le taux de liquidation des crédits. « *Je ne veux pas faire de procès d'intention, j'attends sa réponse. Mais il faut un financement solide des PMG.* » ■ **Ca.F.**

« Une volonté d'étranglement »

« *On a l'impression que Maggie De Block veut prendre le contrôle sur tout*, jugent les médecins du PMG de Braives. *Mettre des règles, ok, mais il n'est pas normal que certains PMG aient des choses et pas d'autres.* » Et d'ajouter : « *Au début, lorsque les PMG ont été lancés sous Onkelinx, les robinets étaient ouverts. Il n'y avait pas encore beaucoup de postes. On subsidiait les voitures, etc. Depuis le gel de 2015, c'est fini.* » Et de noter qu'en 2017, il restait un budget non attribué de 1,8 million € alors que les demandes de subsides complémentaires pour les postes wallons ne dépassaient pas 500 000 €. « *Il existe une volonté manifeste de la ministre d'essayer d'étrangler les postes financièrement pour pouvoir imposer sa volonté.* »

L'idée de Maggie De Block serait d'ailleurs, selon le PMG de Braives, de rendre les postes de garde rentables en imposant, par PMG : 100 000 habitants, 100 médecins et 100 contacts médecin-patient par jour. « *Cela n'a pas de sens. De la garde ne peut être rentable ! De plus, si on impose un nombre de contacts, on va devoir accepter de faire des vaccins par exemple. Ce n'est pas le but. Et puis, il faut savoir que les gardes coûtent plus cher en remboursements.* »

Ce que demande le PMG ? « *De la transparence : quelle est la clé de répartition des sous ? De l'équité et un budget suffisant.* » Revoir les budgets en cas d'extension du territoire, avoir un budget pour les médicaments et faire en sorte que les conventions soient signées au plus tard début janvier. **Ca.F.**